

**Le Président**

Réf. DC/MPV/RR/2022\_27

Monsieur Frédéric ADVIELLE  
Président  
Chambre régionale des comptes  
Hauts-de-France  
14, rue du Marché au Filé  
62012 Arras Cedex

Lille, **26 AVR. 2022**

Monsieur le Président,

Par courrier du 1<sup>er</sup> avril 2022, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Société Publique Locale Euralille pour les exercices 2016 à 2020, ce dont je vous remercie.


Les sociétés publiques locales d'aménagement du territoire sont des outils importants et précieux. Concernant plus spécifiquement la Société Publique Locale d'Aménagement Euralille, la MEL, actionnaire principal de la société, participe à la définition des orientations stratégiques de la SPL, qui sont communes et partagées et qui mobilisent ses compétences en matière de gestion de projets urbains complexes.

Je me félicite que votre rapport souligne en son point 2.2.2 la qualité des comptes rendus d'exécution ainsi que la rigueur avec laquelle le principe du contrôle analogue, prévu à l'article 31 bis des statuts de la SPL, est mis en œuvre, notamment par l'exercice du comité de liaison, auquel la MEL prend une part très active avec une présence assidue de l'élu représentant la MEL. J'ai d'ailleurs, comme vous l'indiquez, désigné un administrateur référent pour participer à la préparation des séances, analyser les points inscrits à l'ordre du jour et rendre compte, devant le conseil communautaire, de l'activité de la SPL. Cet échange étroit entre le donneur d'ordre essentiel et la société est l'une des raisons du bon déroulé des opérations. J'ai ainsi un regard moins critique que vous sur la bonne information des services métropolitains sur le déroulé des opérations confiées à la société. C'est ainsi que, pour reprendre l'exemple de l'opération « Pépinière », si son déroulé a été heurté, la MEL a su faire preuve d'une grande réactivité dans la prise d'arbitrages lorsque cela s'est avéré nécessaire et l'opération est aujourd'hui largement avancée alors que l'on aurait pu craindre un redémarrage laborieux.

Dès lors, Monsieur le Président, je ne peux que me féliciter de ce fonctionnement intégré, qui est un atout réel pour la fluidité opérationnelle et l'assurance de garder le cap défini pour chaque opération par les élus métropolitains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Damien CASTELAIN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' and 'C' followed by a long horizontal stroke.